



56 Les

AUTO LOC  
4 Route des Pastourelles  
33950 LEGE CAP FERRET

---

Garage de la côte  
137 route du Cap Ferret – Le Canon  
33 950 Lège Cap Ferret

I.L. Lestarche -



SUIVI DE FOND DE FOUILLE  
(12.135.RA.002.01)  
Mai 2013

---

CANOPEE ENVIRONNEMENT  
9 rue Prunier  
BP 70 063  
33 028 BORDEAUX CEDEX

## SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>I - MOYENS MIS EN ŒUVRE</b> .....	4
<b>I.1 - Contrôle de fond de fouille</b> .....	4
<b>I.2 - Conditionnement et envoi des échantillons</b> .....	4
<b>I.3 - Analyses quantitatives en laboratoire</b> .....	4
<b>II - RESULTATS</b> .....	5
<b>CONCLUSION</b> .....	6
<b>ANNEXE : RÉSULTATS ANALYSES SUR SOLS</b> .....	7

## INTRODUCTION

---

Un diagnostic de pollution mené sur le « Garage de la côte » localisé sur la commune de Lège-Cap-Ferret (33) avait démontré la présence d'un impact sur les sols, par des produits hydrocarbonés, à l'arrière du garage (Rapport CANOPEE ENVIRONNEMENT 12'135'RA'001'01). L'évacuation des terres impactées a été effectuée par la société CANOPEE ENVIRONNEMENT. La société CANOPEE ENVIRONNEMENT a été sollicitée par l'entreprise AUTOLOC afin d'effectuer un suivi de fond de fouille sur la fouille générée par les travaux de dépollution.

Afin de répondre à ces objectifs, une synthèse écrite des informations obtenues a été effectuée par du personnel qualifié.

Tout au long de la démarche, celui-ci s'est attaché à :

- conditionner puis expédier les échantillons de sol à analyser en laboratoire accrédité ;
- rédiger et illustrer le présent rapport en y intégrant l'ensemble des données et analyses nécessaires à la bonne compréhension de la problématique environnementale du site.

## I - MOYENS MIS EN ŒUVRE

---

### I.1 - Contrôle de fond de fouille

---

Lors de l'inspection de la fouille, les éventuels indices caractéristiques de la présence d'hydrocarbures dans les sols ont été relevés par la société CANOPEE ENVIRONNEMENT.

Les opérations d'excavation réalisées ont engendré l'évacuation de 25 tonnes de terres. La fouille a ainsi été réalisée au niveau des impacts identifiés lors du diagnostic de pollution, et jusqu'à la nappe sous-jacente proche (environ 1 mètre). Le bâtiment encore présent présentait une limite technique à l'étendue de cette fouille.

Deux échantillons réalisés par la société CANOPEE ENVIRONNEMENT en fond de fouille, après excavation des terres. Le premier échantillon (SFF1) a été réalisé au droit du bâtiment, à l'emplacement des anciens stockages de futs, sur le flanc de fouille Sud Est. Le second échantillon (SFF2) a quant à lui été réalisé côté Nord Ouest de la fouille, sur le flanc opposé au premier échantillon.

### I.2 - Conditionnement et envoi des échantillons

---

L'échantillon de sol a été transmis à la société CANOPEE ENVIRONNEMENT le 22 avril 2013. Cette dernière l'a étiqueté (date, lieu de prélèvements, site, ...) puis conditionné dans un emballage résistant aux chocs et réfrigéré. Un bon de commande précisant le type d'analyses à réaliser sur l'échantillon a été joint au colis.

Le colis a été envoyé sous 24 heures dans un laboratoire partenaire de la société CANOPEE ENVIRONNEMENT possédant les agréments nécessaires du ministère en charge de l'Environnement, ainsi que les accréditations reconnues par le COFRAC.

### I.3 - Analyses quantitatives en laboratoire

---

Conformément aux conclusions du diagnostic de pollution, les analyses suivantes ont été effectuées sur l'échantillon de sol :

- Matières sèches ;
- Hydrocarbures totaux C10-C40 (HCT).

Les résultats sont exprimés en mg/kg - MS et sont fournis en annexe.

## II - RESULTATS

Les résultats des analyses quantitatives sont reportés dans le tableau suivant :

Paramètres		Unité	SFF1	SFF2	Seuils
Matière sèche		% massique	95,5	97,6	/
Hydrocarbures	fraction C10-C16	mg/kg MS	362	<4	/
	fraction C16-C22		594	<4	/
	fraction C22-C30		5200	<4	/
	fraction C30-C40		3280	<4	/
	Hydrocarbures totaux C10-C40		9440	<15.0	500

Figure n°1 : Résultats des analyses en Hydrocarbures Totaux dans les sols.

(127058'R\002'01'fig001)

Les valeurs surlignées :

- **en rouge** sont supérieures au seuil fixé ;
- **en vert** sont inférieures au seuil fixé ;
- non surlignées n'ont pas de valeur seuil.

En l'absence de valeur seuil pour les sols, les concentrations en hydrocarbures C10-C40 sont comparées aux valeurs applicables en ISDI (Installation de Stockage des Déchets Inertes), fixées par l'arrêté du 28 octobre 2010, admettant une concentration maximale de 500 mg/kg MS pour les hydrocarbures (C10-C40).

La teneur en hydrocarbures C10-C40 mesurée en fond de fouille au niveau du bâtiment (SFF1) indique une forte présence résiduelle d'hydrocarbures dans les sols, à une teneur supérieure au seuil applicable en ISDI. En revanche, la teneur mesurée sur l'échantillon SFF2, de l'autre côté de la fouille, est inférieure au seuil applicable en ISDI, ainsi qu'au seuil de quantification du laboratoire. Ces analyses sont conformes aux observations organoleptiques relevées sur le terrain.

Un impact est donc toujours présent en limite Sud Est de la fouille générée. La teneur mesurée est même supérieure aux teneurs mesurées à proximité lors du diagnostic de pollution. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'échantillon SFF1 a été effectué au droit même de l'ancienne zone de stockage des futs.

## CONCLUSION

---

Le suivi de fond de fouille effectué à l'issue des opérations de dépollution sur le « Garage de la côte » localisée sur la commune de Lège-Cap-Ferret (33), a permis de démontrer que la source de pollution principale a été traitée, il existe malgré tout une présence résiduelle d'un impact sur les sols, au niveau du bâtiment et en limite technique de la fouille.

Fait à Bordeaux, le 17 Mai 2013.

**Cyril HAUTIER**  
**Directeur projet environnement**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Hautier', written over the printed name and title.